

EDF - Communiqué de presse

EDF se félicite de la décision rendue ce jour par le Tribunal de grande instance de Paris, rejetant la demande formulée par le Comité Central d'Entreprise d'EDF de voir suspendre les effets de la délibération du conseil d'administration du 28 juillet 2016 relative au projet Hinkley Point.

Par ailleurs, le Président directeur général d'EDF, Jean-Bernard Lévy, va engager une action en justice contre le syndicat Sud Energie, qui, dans un message diffusé le 5 août, a indûment prétendu qu'il aurait menti aux journalistes en affirmant qu'il ne connaissait pas, lors du conseil d'administration, l'intention du gouvernement britannique de procéder à un nouvel examen du projet Hinkley Point.

L'entreprise et son président poursuivront de la même manière toute personne colportant de telles contre-vérités. La lecture intégrale du courriel interne adressé le 2 août par le Président directeur général d'EDF aux membres du comité exécutif confirme sans ambiguïté qu'au moment où le conseil d'administration de l'entreprise s'est tenu, EDF et son président n'avaient pas connaissance de la volonté du gouvernement britannique de procéder à un nouvel examen du projet Hinkley Point. Le seul élément connu le 28 juillet avant le communiqué du gouvernement britannique était le report de la signature initialement envisagée le vendredi 29 juillet. Or cette possible date de signature, qui n'était pas confirmée, n'avait été, de ce fait, communiquée ni aux administrateurs, ni au marché : son report ne nécessitait donc aucune information rectificative.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 75 milliards d'euros dont 47,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 006 625 695,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38